

# PROJET PEDAGOGIQUE

## IFSI AGEN NERAC

**CENTRE HOSPITALIER AGEN-NERAC**  
Route de Villeneuve - 47923 AGEN Cedex 9

**IFPS**  
43 rue Corps Franc Pommiers  
47000 AGEN  
☎ 05.53.77.78.00 - Fax : 05.53.77.78.25  
Site Internet : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com)

**SECRETARIAT**  
[secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....</b>	<b>3</b>
1.1 Environnement.....	3
1.2 SRFSS.....	3
<b>2. LES MISSIONS DE L'INSTITUT.....</b>	<b>4</b>
<b>3. LA FORMATION INFIRMIERE .....</b>	<b>5</b>
<b>4. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>5. LES ACTEURS DE LA FORMATION.....</b>	<b>6</b>
<b>6. LES STAGES.....</b>	<b>7</b>
6.1 Parcours de stage.....	7
6.2 Le tutorat et ses acteurs.....	8
6.3 Les objectifs de stage .....	10
6.4 Accompagnement de stage.....	16
6.5 Stage en mobilité Erasmus+ et mobilité Ultra marine .....	16
<b>7. L'ALTERNANCE .....</b>	<b>17</b>
<b>8. L'EVALUATION.....</b>	<b>18</b>
<b>9. LES PROJETS DEVELOPPES AU SEIN DE L'INSTITUT .....</b>	<b>27</b>
9.1 La démarche projet avec les partenaires .....	27
9.2 La démarche projet au sein de l'institut .....	27
<b>ANNEXE : ORGANIGRAMME</b>	

# PRÉAMBULE

La politique de formation conduite met l'accent sur l'apprentissage du sens, la rigueur professionnelle attendue dans chaque référentiel et sur la gestion des compétences des équipes administratives, pédagogiques et logistiques.

La valorisation de l'interdisciplinarité et de la collaboration interprofessionnelle s'articulent dans les dispositifs pédagogiques des instituts (IFSI-IFAS-IFAP) mais aussi dans les pratiques pédagogiques et professionnelles. Les projets des instituts développent la formation nécessaire aux besoins de la population et sont en lien avec le plan régional de santé de l'Aquitaine.

## 1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### 1.1 Environnement

L'offre de formation sanitaire et sociale s'est développée sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine (Confère le Schéma Régional).

L'institut de formation en soins infirmiers du CHAN est l'un des 3 IFSI du département du Lot et Garonne. Structure attractive de par sa position géographique, son offre de formation et son environnement d'exception.

### 1.2 SRFSS

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028<sup>1</sup> prend en compte les besoins en formation du territoire. Ce dernier constitue un levier important en période de mutations de ce secteur créateur d'emplois. Il doit répondre aux enjeux sociétaux et territoriaux, adapter les quotas de formation, définir les lieux d'enseignement, et orienter les filières. Il renforce l'inclusion du numérique et met en perspective l'attractivité des métiers, la prévention et le renforcement de la formation par l'apprentissage. Par ailleurs, le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de la Nouvelle Aquitaine<sup>2</sup>), reprend dans ses préconisations le renforcement des dispositifs de prévention (service sanitaire), le développement des projets en lien avec la pratique du sport-santé, le renforcement du lien social et les médiations dans le prendre soin.

Les actions à développer dans ce secteur concernent :

- Le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques, la baisse de la démographie médicale, la révolution technologique et ambulatoire du système de santé, la précarisation des familles, les démarches inclusives, la digitalisation de la société, la désertification de certains territoires : les enjeux auxquels doivent répondre les métiers du secteur sanitaire et social sont multiples.

---

<sup>1</sup> En cours de publication

<sup>2</sup> <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/acteurs-et-publics-du-soin-et-du-lien-social-en-nouvelle-aquitaine>

## 2. LES MISSIONS DE L'INSTITUT

En référence à l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif aux autorisations des instituts de formation et écoles de formation et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique :

Les missions et organisation des instituts et écoles de formation (Titre Ier) :

1. La formation initiale des professionnels pour lesquels l'institut est autorisé ;
2. La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
3. La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation ;
4. La formation continue des professionnels incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
5. La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

Ainsi, l'IFPS du CH Agen Nérac est autorisé, depuis le 9/08/2023 à dispenser les formations préparant aux diplômes d'Etat :

- Infirmier (116 parcours et 120 rentrée 2023)
- Aide-Soignant – site Agen (85 parcours annuels) et Antenne Barbaste (60 annuels)
- Auxiliaire de puériculture (28)
- Ambulancier,
- Puéricultrice.

L'IFPS est conventionné pour l'apprentissage en tant qu'UFA avec le Centre de formation Apprentis de la fédération hospitalière privée de Bordeaux.

L'IFPS dispose d'un Centre de documentation (CDI) ouvert à l'ensemble des publics.

L'IFPS est offreur de formation continue dont :

- Les préparations aux concours d'entrée des IFSI, IFAS, IFAP, IFP et IFCS,
- La formation continue permettant le développement de compétences.

### 3. LA FORMATION INFIRMIERE

#### ↳ Conception humaniste

L'IDE centre son activité autour de l'être humain qui se décline comme une entité pluridimensionnelle biologique, psychologique, psychosociale, sociale, citoyenne et spirituelle.

L'homme est une personne singulière, unique et complexe, en interaction constante avec son environnement.

Il possède :

- Des besoins qui lui sont propres et qui évoluent tout au long de la vie.
- Des ressources, un potentiel lui permettant de rechercher et de maintenir un équilibre de vie.

#### ↳ Conception santé / maladie

La vie peut être considérée comme un rythme continu d'interactions, un état d'équilibre instable. Le bien être qui en est l'interprétation n'est jamais qu'un état passager à reconquérir sans cesse. Le potentiel d'énergie qui maintient et qui est capable de rétablir à tout moment l'équilibre de bien être sans cesse menacé d'un organisme soumis à chaque instant aux agressions de son environnement et à ses besoins d'adaptations internes et externes est un phénomène essentiellement dynamique : c'est la santé (Cotton 1982).

La rupture de l'équilibre, le défaut d'ajustement serait alors la maladie. Eclairer le concept de santé demeure complexe tant il dépend des attentes de la personne, de ses besoins, de ses ressources, de son environnement.

#### ↳ La formation en soins infirmiers

L'on retiendra 3 auteurs pour expliciter la conception de la formation en soins infirmiers à l'Institut d'Agen dans l'esprit de la réforme.

*«La formation est le temps de la réflexion» (Beillerot J.).*

*«Se former, c'est transformer et pour cela il faut déconstruire, reconstruire et construire» (Giordan A.)*

*«L'apprentissage est un métissage, on devient autrui et pour réussir il faut accepter d'être différent» selon Develay.*

Par ailleurs, la formation en alternance est un moyen mis en place pour :

- Observer et analyser les situations de soins,
- Identifier des savoirs, des savoirs faire et des comportements nécessaires à l'action,
- Transposer dans de nouvelles situations : Transférer.

#### ↳ L'étudiant en soins infirmiers

L'étudiant en soins infirmiers est une personne avec ses valeurs, son vécu personnel, ses expériences, ses motivations, ses désirs, ses aspirations, ses difficultés. Il a des attentes en lien avec la profession choisie et le processus d'accompagnement au sein de la formation.

Il est co auteur de sa formation, ce qui va lui permettre d'envisager et de structurer un projet professionnel.

#### ↳ Le formateur

Le formateur crée les conditions et conduit l'apprentissage par l'intermédiaire de stratégies et de moyens pédagogiques. Il guide l'étudiant à repérer ses mécanismes d'apprentissage à construire des savoirs, des savoirs faire et des comportements afin de lui permettre de rendre lisible les situations rencontrées dans la formation en alternance.

Il permet l'émergence des ressources, des aptitudes, des potentiels de l'étudiant et évalue sa progression tout au long de la formation. Le formateur instaure une communication adaptée avec les apprenants : relation pédagogique, négociation, régulation.

## ↳ Les finalités de la formation

### **La démarche pédagogique :**

S'enracine dans l'histoire de l'IFSI,  
S'inscrit dans la réalité et les perspectives du système de santé actuel,  
Respecte les textes législatifs et réglementaires régissant la formation et la profession IDE,  
Est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique,  
Est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe,  
Est évolutive et évaluable.

### **La formation infirmière**

Vise à développer, auprès de chaque étudiant, les aptitudes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité.

Elle vise également à préparer des infirmiers (ères) diplômés (es) d'État, infirmières « cliniciennes généralistes » ayant des compétences polyvalentes. Le référentiel de 2009 forme des professionnels exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations variées.

Le projet de l'Institut vise à former des professionnels qui sauront démontrer leur engagement face aux changements sociétaux et participer ainsi à l'évolution de la profession.

## **4. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES**

- ↳ Les apprentissages reposent sur une logique d'analyse de situations professionnelles autour de la Compréhension, l'Agir et le Transfert.
- ↳ Le partenariat Institut de Formation et Lieux de stage permet de combiner les ressources nécessaires au développement des compétences infirmières.
- ↳ Le développement d'une posture réflexive dans l'action et sur l'action participe au processus de professionnalisation.
- ↳ La mise en évidence des ressources de l'étudiant favorise l'acquisition de l'autonomie dans l'exercice professionnel et permet d'apprendre à apprendre.
- ↳ L'alternance intégrative contribue à la professionnalisation et favorise la construction de l'identité professionnelle.

## **5. LES ACTEURS DE LA FORMATION**

- ↳ Les étudiants,
- ↳ Les formateurs permanents de l'Institut<sup>3,4</sup>
- ↳ Les intervenants vacataires,
- ↳ Les professionnels de santé dont les tuteurs et maitres d'apprentissage.

---

<sup>3</sup> Annexe N°1 : Organigramme

## 6. LES STAGES

### 6.1 Parcours de stage

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins.

#### ↳ Les périodes de stage

Semestre 1	Stage de 5 semaines
Semestre 2	Stage de 5 semaines
	Stage de 5 semaines
Semestre 3	Stage de 10 semaines
Semestre 4	Stage de 10 semaines
Semestre 5	Stage de 10 semaines
Semestre 6	Stage de 5 semaines
	Stage de 10 semaines

#### ↳ Les types de stage

Ils sont représentatifs de « familles de situations » :

1. Soins de courte durée
2. Soins en santé mentale et en psychiatrie
3. Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
4. Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

L'établissement support a accompagné l'IFPS dans l'offre de stage en développant le nombre de places en court séjour. Le développement de l'offre en secteur libéral et santé mentale permet un parcours diversifié dès la première année mais reste à développer. L'offre de stage sur la longue durée se lit sur les trois années de formations.

Le parcours de stage pour les étudiants apprentis est négocié annuellement et validé par l'établissement financeur et le maître d'apprentissage.

#### ☛ 1<sup>er</sup> semestre ⇒ stage de 5 semaines

Les étudiants effectuent ce stage sur l'ensemble des types de stage. L'offre de stage est plus importante en longue durée. L'offre de stage en court séjour se développe

L'objectif est de pouvoir partager leurs différentes expériences et de travailler sur leurs représentations diverses et variées de la profession infirmière, du concept santé/maladie, du soin à la personne et ce, au travers de la pluralité des champs d'exercice professionnel. Cette première approche est un préalable permettant d'engager la construction de l'identité professionnelle.

#### ☛ Pour le 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> semestre

Les parcours types sont proposés aux étudiants. Chaque étudiant fait le choix négocié d'un parcours qui comprend :

- 10 semaines en MCO
- 10 semaines en santé mentale et psychiatrie
- 10 semaines en soins longue durée
- 10 semaines en lieu de vie

Tout au long du parcours de formation, le parcours de stage peut être modifié au regard des éléments de compétences acquis

L'IFPS est Charté ERASMUS+ et permet à l'étudiant de réaliser un stage de 10 semaines (semestre 5) en Erasmus. Il propose son projet pour validation.

#### ☛ 6<sup>ème</sup> semestre

L'institut propose un découpage de 2 stages respectivement 5 semaines puis 10 semaines.

Le stage de 5 semaines fait l'objet d'une affectation dans la typologie complémentaire du parcours, et en lien avec le parcours antérieur et les apprentissages.

Le formateur référent de l'étudiant effectue avec l'étudiant un bilan concernant l'acquisition de ses compétences afin de prioriser un terrain de stage susceptible de lui permettre de compléter ce qui lui manque. Le choix de ce stage est négocié avec l'étudiant mais le référent pédagogique prend une décision en regard du niveau de progression de l'étudiant dans ses apprentissages.

L'étudiant peut s'inscrire d'un projet de stage en ultra marin ou international. Le projet est présenté au référent de suivi pédagogique, au coordonnateur de stage et validé par la direction.

Le stage de 10 semaines du semestre 6 est pré-professionnel.

L'étudiant argumente son choix en regard du développement de ses compétences et de son projet professionnel. Il affirme ainsi son identité professionnelle. Le formateur référent valide alors ce choix. Toute demande hors offre fait l'objet d'une démarche spécifique (engagement de l'étudiant à s'y rendre, validation par le formateur référent).

Tout étudiant, en allocation études, en apprentissage ou en promotion professionnelle réalise le parcours 5.8 S6-2 chez son employeur.

## **6.2 Le tutorat et ses acteurs**

Le tuteur de stage assure la responsabilité de l'encadrement pédagogique, l'évaluation des compétences acquises et la formalisation sur le port folio (il assure l'accompagnement, échange autour des situations rencontrées par l'étudiant, facilite son accès aux ressources du terrain. Il est en relation avec le formateur référent du stage, il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits, il aide les membres de l'équipe à travailler avec l'étudiant). Le tuteur aide à apprendre à se familiariser avec le langage professionnel à s'intégrer dans la culture infirmière, c'est un médiateur, un facilitateur dont les compétences pédagogiques sont reconnues.

Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement. Dans certaines structures, tuteur et maître de stage peuvent être la même personne.

Le professionnel de proximité guide l'étudiant dans les différentes activités de soins. Il montre et parle de sa pratique, il mène en duo les activités puis laisse progressivement l'étudiant en autonomie, il guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques, ce qui doit être amélioré, explique les risques (réglementation, sécurité...). Enfin, il est en contact avec le tuteur pour permettre la progression de l'étudiant et il rend compte des réussites et des points à améliorer.

Le formateur référent du stage fait connaître le projet pédagogique dans lequel s'inscrit le stage de l'étudiant. Il est en relation avec le maître de stage concernant l'organisation générale du stage et régule les difficultés éventuelles. Il participe à l'actualisation, voir à l'élaboration, du guide d'encadrement. Ce dernier identifiant les situations prévalentes et les apprentissages s'y rapportant.

Le formateur établit des liens pédagogiques formels avec le tuteur. Avec lui, il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse des pratiques en organisant des rencontres sur le lieu de stage et à l'Institut. Le développement du tutorat permettra de faire vivre l'alternance et de s'ancrer pleinement dans l'esprit de la réforme. Le tutorat repose sur l'accompagnement personnalisé de l'étudiant sur le terrain de stage par le partenariat tuteur/formateur.



Le maitre d'apprentissage : formé, il établit le lien entre le formateur référent de suivi pédagogique, l'apprenti, le coordonnateur de stages et les directions. Il accompagne l'apprenti sur l'ensemble de son cursus et contribue à l'accompagnement dans la construction des compétences. Il contribue à la formation clinique de l'apprenti, l'analyse des pratiques et assure un suivi des activités en coopération avec les acteurs de l'IFPS et de l'établissement recruteur.

La durée de stages permet :

- De développer une posture réflexive chez l'étudiant pour acquérir progressivement de l'autonomie dans l'exercice de son futur métier.
- De développer les compétences infirmières par la possibilité de transférer ses savoirs dans la diversité des situations de soins rencontrées.
- La réalisation de travaux.

## 6.3 Les objectifs de stage

<b>SEMESTRE 1</b>
-------------------

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

L'étudiant priorise lors de son stage de semestre 1 les compétences 1 et 3 :

- Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Développer la dimension d'**accompagnement** infirmier pour 2 personnes dans la réalisation des soins quotidiens.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 2 personnes une démarche clinique comprenant :
  - Le recueil de données en mobilisant l'observation, l'entretien, les autres sources d'information.
  - L'analyse des besoins de ces personnes.
  - L'analyse du concept de la pathologie prévalent.
  - Des hypothèses de jugement clinique.
- Réaliser des recherches pharmacologiques en lien avec les traitements prescrits des patients pris en charge.
- Réaliser par écrit une analyse de situation professionnelle centrée sur l'accueil en lien avec la compétence 3.

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE**

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage, le formateur référent pédagogique assurera la visite de stage au regard du projet de l'Institut.

## SEMESTRE 2

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

L'étudiant priorise lors de son stage de semestre 2 la compétence 1 et poursuit sa progression dans l'acquisition des éléments de la compétence 3 :

- Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Développer la dimension d'accompagnement infirmier pour 2 à 3 personnes dans la réalisation des soins quotidiens.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 2 ou 3 personnes une démarche clinique comprenant :
  - Le recueil de données en mobilisant l'observation et l'entretien.
  - L'analyse des besoins.
  - L'analyse du processus prévalent.
  - Le jugement clinique.
  - Le projet de soins argumenté avec calculs de doses.
  - Planification quotidienne à partir des outils du service.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser 1 analyse de situation ou d'activité, dont le thème est au choix de l'étudiant.

Pour le stage N° 2 :

- Réaliser 1 analyse de situation ou d'activités, en lien avec la compétence 1 et centrée sur un diagnostic infirmier.

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE N° 1 ET N° 2**

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

L'étudiant réalise, au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

## SEMESTRE 3

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- La compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Prendre en soins de manière globale 4 personnes.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 4 personnes une démarche clinique comprenant :
  - Le recueil de données.
  - L'analyse des besoins.
  - L'analyse d'un ou des processus prévalant.
  - **Une synthèse du raisonnement clinique** et le jugement clinique.
  - Le projet de soins argumenté et négocié en interdisciplinarité comportant les calculs de doses.
  - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
- Les transmissions écrites et orales.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser deux analyses de situations professionnelles dont une en lien avec la compétence 6 comprenant l'approfondissement d'un concept vu en soins relationnels ou la compétence 2.

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE**

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

## SEMESTRE 4

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs individuels lui permettant de progresser.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 5 : initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- La compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Prendre en soin de manière globale 6 personnes et développer la dimension éducative du soin infirmier.
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier et élaborer pour ces 6 personnes une démarche clinique comprenant :
  - Le recueil de données.
  - L'analyse des besoins en repérant les ressources et les limites d'apprentissage de la personne.
  - L'analyse des processus.
  - **Une synthèse de raisonnement clinique** et le jugement clinique.
  - Le projet de soins en interdisciplinarité comportant une démarche éducative personnalisée et les calculs de doses.
  - Planification quotidienne à partir des outils du service.
- Les transmissions écrites et orales.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser une analyse de situations ou d'activités en lien avec la compétence 5 ou 10.
- Participer à la formation des stagiaires.
- Identifier les programmes d'ETP réalisés dans le service.

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE**

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

## SEMESTRE 5

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de progresser.

Les éléments de compétences «cœur de métier» (de 1 à 5) doivent être acquis à la fin du stage du semestre 5.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées :

- La compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- La compétence 9 : organiser et coordonner les interventions soignantes.

### ***OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)***

---

- Prendre en charge un secteur de 6 à 8 personnes.
- Elaborer pour ces 6 à 8 personnes :
  - **Une synthèse du raisonnement clinique** et le jugement clinique
  - Une planification quotidienne à partir des outils du service (calcul de dosage médicamenteux)
- Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités au service de la continuité des soins et du parcours du patient.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes prises en soins.
- Réaliser une analyse de situation ou d'activité en lien avec les compétences 4 ou 9.

### ***MODALITÉS DES VISITES EN STAGE***

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

## SEMESTRE 6 - N° 1

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 5 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de compléter ses apprentissages.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées l'ensemble des compétences et plus particulièrement :

- La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- La compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Prendre en charge un secteur de soins de 6 à 8 personnes.
- Elaborer pour ces 6 à 8 personnes :
  - Une synthèse du raisonnement clinique et le jugement clinique.
  - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
  - Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités et des soins.
- Participer au contrôle et à la gestion de matériels, de dispositifs médicaux et de produits.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes
- Réaliser une analyse de situation en lien avec la qualité des soins et l'évaluation des pratiques (compétence 7).

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE**

---

Les cadres de santé des services seront avisés de la venue d'un formateur de l'équipe pédagogique pour une visite en stage.

## SEMESTRE 6 - N° 2

L'étudiant réalise au cours du stage d'une durée de 10 semaines, une auto-évaluation de son niveau d'acquisition de compétence.

Il formule des objectifs lui permettant de compléter ses apprentissages.

Afin d'obtenir une posture professionnelle, sont mobilisées l'ensemble des compétences et plus particulièrement :

- La compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- La compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

### **OBJECTIFS INSTITUTIONNELS A RÉALISER PAR L'ÉTUDIANT(E)**

---

- Prendre en charge un secteur de soins.
- Elaborer pour les personnes :
  - Une synthèse du raisonnement clinique et le jugement clinique.
  - Une planification quotidienne à partir des outils du service.
  - Des transmissions écrites et orales fiables et précises.
- Développer la coordination et l'organisation des activités et des soins.
- Participer au contrôle et à la gestion de matériels, de dispositifs médicaux et de produits.
- Réaliser des recherches en pharmacologie, en lien avec les traitements des personnes .

### **MODALITÉS DES VISITES EN STAGE**

---

Le stage ne fait pas l'objet de visite systématique du formateur, néanmoins elle peut être réalisée à la demande de l'étudiant ou du tuteur.

## **6.4 Accompagnement de stage**

### Le rôle du formateur sur le terrain de stage

Les formateurs référents se proposent comme aide méthodologique à la formalisation des situations de soins prévalentes dans les structures de santé.

Chaque formateur dispose d'un portfolio précisant le parcours de stage, les objectifs, les attendus, lui permettant de pouvoir accompagner au mieux chaque étudiant.

#### **↳ La préparation**

Un temps est organisé en groupe de TD afin de présenter aux étudiants :

- les différentes typologies,
- les objectifs
- les attendus

Ce temps permet d'accompagner les ESI quant à leurs objectifs de formation.

Les étudiants sont répartis par groupe de typologie afin de préparer leur départ en stage.

#### **↳ La visite**

Le formateur référent se déplace sur le terrain, afin de travailler avec le et/ou les ESI les situations de soins concernant les patients en référence. Ensemble ils effectuent un travail d'analyse, (raisonnement clinique, réflexivité). Le formateur informe le tuteur du jour de sa venue et lui restitue une synthèse écrite à l'issue de la séance ainsi qu'au référent pédagogique de l'étudiant.

Chaque visite correspond à des attendus de stage, ces derniers sont formalisés par le biais de fiches pédagogiques et partagés en équipe.

#### **↳ L'analyse de pratique professionnelle collective**

Deux formateurs référents se déplacent sur le terrain et/ou reçoivent les étudiants sur l'IFPS, par typologie pour réaliser une analyse de pratique collective. Le groupe fait le choix d'une situation parmi celles proposées au sein du groupe, dans laquelle il a été acteur. Cette situation est analysée par le groupe dans la perspective de transférabilité dans un contexte professionnel. Ces analyses participent à la nécessaire prise de recul du vécu des situations, à la mobilisation des concepts / procédures / process et favorisent l'appropriation de la démarche de recherche attendue en fin de parcours.

Elle permet également la construction des compétences psychosociales et la mise à distance des émotions, croyances et certitudes quant aux prises en soins pluri-professionnelles.

### **Le suivi pédagogique**

Chaque étudiant est accompagné par un formateur référent pédagogique tout au long de la formation dans son processus d'apprentissage (auto évaluation, aide méthodologique et dans la construction de son identité professionnelle).

## **6.5 Stage en mobilité Erasmus+ et mobilité Ultra marine**

Plusieurs partenariats sont mis en œuvre : Les équipes de formateurs suivent les ESI dans l'élaboration de leur dossier leur permettant de pouvoir être accompagnés par le Conseil Régional avec la plateforme Cap Mobilité. Les bourses régionales sont attribuées selon des critères<sup>5</sup>.

Depuis juin 2015, les Instituts du 47 travaillent en collaboration à l'élaboration d'une mutualisation des pratiques. L'élaboration d'une charte Erasmus a permis à chaque IFSI de s'inscrire dans le dispositif. Une nouvelle demande sera formulée en 2024.

---

<sup>5</sup> Règlement d'intervention régional cf règlement intérieur  
T01\T01N04\T01N04-02





## 8. L'ÉVALUATION

### ↳ Principes

Les formes et les contenus sont en adéquation avec les principes et les intentions pédagogiques.

Les modalités de validation des UE sont construites au regard du niveau d'apprentissage à atteindre sur le plan théorique et clinique.

Les cadres de santé formateurs veillent dans chaque semestre à un équilibre cohérent et pertinent dans la répartition des évaluations individuelles et collectives. Le choix est basé sur une intention pédagogique au regard du niveau attendu.

Les évaluations sont posées dans le respect des directives contenues dans le référentiel national de formation.

### ↳ Organisation Régionale

L'intégration des études infirmières dans le LMD conduit les IFSI à réaliser un partenariat avec l'université responsable de la filière santé. En Aquitaine, dès 2010 le principe d'enseignement en distanciel a été retenu par les différents partenaires (Conseil Régional, ISFI, Université Bordeaux, ARS). Chaque UE contributive est élaborée par un référent universitaire et des formateurs de plusieurs instituts en vue d'élaborer une maquette commune. Une répartition en temps et en points a été actée pour chaque UE. L'élaboration des épreuves pour chaque UE contributive » est construite de la manière suivante :

- un QCM élaboré par l'universitaire
- un QCRO élaboré par les formateurs des IFSI

La réforme des régions de 2015 a conduit à une mise en commun des 3 régions. A ce titre, la région pilote un travail de rénovation des enseignements en y intégrant la simulation numérique. Le rechapitrage de l'ensemble des UE est déployée sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

De plus, depuis septembre 2019, les instituts disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) via la plateforme E-Noticia. Quant au UE constitutives, elles sont pilotées par chaque institut.

### ↳ Référentiel

Les Unités d'Enseignement (UE) sont validées **par semestre** (1 semestre = 30 ECTS).

Les évaluations sont programmées au cours ou en fin de semestre. La nature et les modalités des épreuves sont fixées pour chacune des UE dans le référentiel de formation. Les évaluations seront individuelles ou groupales, écrites ou orales. Les UE sont définitivement acquises et capitalisables quand l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elle, avec possibilité de compensation pour certaines UE.

### ↳ Organisation de l'institut

Toutes les évaluations sont soumises à l'approbation du directeur. Le formateur référent d'UE élabore l'épreuve de la session 1 et de la session 2, le corrigé ainsi que la grille d'évaluation. Depuis 2016, une commission de lecture des évaluations permet une vision élargie des épreuves, corrigés et grilles. Les validations sont essaimées suivant un calendrier précis en lien avec la progression des unités d'enseignement. L'anonymat est garanti lors de la correction et de la levée de celui-ci par le formateur référent des évaluations de l'IFSI avec le coordonateur de la promotion concernée. La saisie des notes se fait dans le respect des règles et gérée par le logiciel « BL Scolarité ».

L'attribution des ECTS en stage s'opère après application des 2 critères du référentiel : **annexe III du référentiel de formation-arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 6 août 2011, du 26 septembre 2014.**

L'acquisition des éléments de chaque compétence et des activités techniques est progressive, chaque étudiant peut avancer à son rythme, à condition de répondre aux exigences minimales portées dans l'arrêté de formation. Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant réalise le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio. En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

## 📅 Calendrier IFSI Session 1



**Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.**  
**CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024 IFSI CH AGEN-Nérac – Session 1**

SEMESTRE	UE / REFERENT	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S1	UE 2.10/ SB Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Mercredi 13 décembre 2023	Dépôt avant 16h00	/	Ecrit individuel Envoi numérique	Formateurs	Formateurs
S1	UE 3-1/ CL Raisonnement et démarche clinique ide	Jeudi 18 janvier 2024	08h30 12h30	2 grandes salles + 5TD salles	Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 4-1/ OB Soins de confort et de bien-être (restitution analyse)	Lundi 11 décembre 2023	08h30 /10h30	2 grandes salles + TD1+2+3	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 5-1/ MV Accompagnement de la personne dans la réalisation des soins quotidiens	Jeudi 18 janvier 2024	08h30 – 12h30	2 grandes salles +5 TD	Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 6-1/ SB Méthodes de travail	Mardi 12 décembre 2023	Dépôt avant 16h00	/	Fiche de lecture en traitement de texte Envoi numérique du sujet le 05/12/23	SB	Réfèrent pédagogique IFSI
S1	UE 6-2/ MV-CD Anglais	Avant le jeudi 25 janvier 2024	18h00	/	Participation active English World	MV/CD	English World
SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S3	UE 1-2/ KB Santé publique	Vendredi 3 novembre 2023	Dépôt avant 14h00	Distanciel	Ecrit en groupe Dépôt e-notitia	MV	Formateurs
S3	UE 3-2/ JEM Projet de soins infirmiers	Vendredi 27 octobre 2023	8h00-16h00	5 salles	Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
S3	UE 3-3/ NV Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Vendredi 27 octobre 2023	8h00-16h00	5 salles	Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
S3	UE 4-2/ LP Soins relationnels	Lundi 23 octobre 2023 de 8h30 à 17h30	Cf tableau	6 salles	Entretien infirmier	Formateurs	Formateurs
S3	UE 4-6/ KB Soins éducatifs et préventifs	Vendredi 3 novembre 2023	Dépôt avant 15h00	Distanciel	Ecrit individuel Dépôt e-notitia	KB	Formateurs
S3	UE 5-3/ MB Communication, conduite de projet	Vendredi 27 octobre 2023	8h00-16h00	5 salles	Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
S3	UE 6-2/ MB-CD Anglais	Lundi 30 octobre 2023	15h00-16h00	Distanciel	Ecrit individuel Plateforme Englishworld	MB/CD	Englishworld



**Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.**  
**CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024 IFSI CH AGEN-Nérac – Session 1**

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S5	UE 3.3/ NV Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Lundi 8 janvier 2024	Dépôt avant 14h00	0	Ecrit individuel Dépôt numérique e-notitia	NV	Formateurs
S5	UE 4-2/ LP Soins relationnels	Mardi 19 décembre 2023	14h30-16h30	GS1-GS2	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S5	UE 4-4/ LB Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical	Jeudi 30 novembre et Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre 2023	Cf tableau	TP1 – TP2 – TP3 – TP4	Injection dans CIP en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S5	UE 4-7/ CL Soins palliatifs et de fin de vie	Mercredi 17 janvier 2024	14h00-15h30	GS1-GS2	Ecrit individuel	CL	Formateurs
S5	UE 5-5/ CD Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Vendredi 12 janvier 2024	8h30 – 12h30	GS1-GS2 +2 salles TD	Ecrit en groupe restreint sur table	CD	Formateurs
S5	UE 5-7/ CD-LOL Optionnelle (analyse critique d'un article scientifique)	Mercredi 10 janvier 2024	Avant 17h00	Salles TD-TP	Participation active aux ateliers qualité de vie en formation	CD-LOL	Intervenants
S5	UE 6-2/ CD Anglais	Mercredi 17 janvier 2024	16h00-17h30	GS1-GS2	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Mme Ford

**Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.**  
**CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024**      **IFSI CH Agen-Nérac – Session 1**

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S.2	UE 3-1 / ALT Raisonnement et démarche clinique infirmière	Lundi 17 juin 2024	8h00-18h00	11 salles	Oral individuel	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 3-2 / BA Projet de soins infirmier	Lundi 17 juin 2024	8h00-18h00	11 salles	Oral individuel	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 4-2 / OB Soins relationnels	Vendredi 17 mai 2024	8h – 18h	4 salles	Oral en groupe	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 4.3 / MV Soins d'urgence	entre le 29/01/2024 et le 14/02/2024	9h00-17h00	4 salles de TP	Participation active	MV	Formateurs
S.2	UE 4.4 / SB Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Lundi 6 mai 2024	8h00-18h00	4 salles de TP + TD 1 et 2	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S2	UE 4-5 / OB Soins infirmiers et gestions des risques	Lundi 13 mai 2024	09h00- 10h00	1grande salle (2 x 80) + TD 1	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 5-2 / MV Evaluation d'une situation clinique	Lundi 17 juin 2024	8h00-18h00	11 salles	Oral individuel	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 6-2 / MV-CD Anglais	Lundi 17 Juin 2024	Avant 18h	/	Participation active English world	MV-CD	English world

**Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.**  
**CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024**      **IFSI CH Agen-Nérac – Session 1**

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S.4	UE 3-5 / KB Encadrement de professionnels de soins	Vendredi 29 mars 2024	15h00		Ecrit individuel Dépôt dossier e notita	KB	Formateurs
S.4	UE 4-3 / NV Soins d'urgence	Mercredi 27 mars 2024	15h45-17h45	2 grandes salles + 4 salles TD	Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 4-4 / JEM Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Vendredi 22 mars + Lundi 25 mars 2024	Cf. tableau	4 salles de TP	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 4-5 / NV Gestion des risques	Mercredi 27 mars 2024	13h30 – 15h00	1 très grande salle (2 x 80) + 3TD	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 4-6 / KB Soins éducatifs et préventifs	Jeudi 11 avril 2024	De 8h30 à 12h30 Cf. tableau	4 salles TD	Oral de groupe	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 5-4 / MB Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Jeudi 11 avril 2024	De 8h30 à 12h30 Cf. tableau	4 salles TD	Oral de groupe	Formateurs	Formateurs
S.4	SERVICE SANITAIRE	Vendredi 12 Avril 2024	De 8h30 à 12h30 Cf. tableau	5 salles TD	Oral de groupe	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 6-2 / MB-CD Anglais	Lundi 18 mars 2024	9h30 – 10h30	Distanciel	Ecrit individuel Numérique	MB-CD	English World

Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024

IFSI CH Agen-Nérac – Session 1

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S.6	UE 3-4 / VJ Initiation à la démarche de recherche	Lundi 12 Février 2024	Avant 14h		Ecrit individuel Dépôt numérique e-notitia	VJ	Directeur de mémoire
S.6	UE 4-8 / LB Qualité des soins et évaluation des pratiques	Semaine du 25 Mars 2024 ( à confirmer avec EOH)	15h	A confirmer	Ecrit individuel Dépôt numérique e-notitia et/ou Audit	LB	Formateurs
S.6	UE 5-6 / CD Analyse de la qualité et traitement de scientifiques et professionnelles	Lundi 29 avril 2024 + Soutenance semaine du 3 juin 2024	9h – 17h	CDI	Ecrit individuel Remis en double exemplaire au référent UE + Dépôt numérique e-notitia	CD + Mme DUNAS	Directeur de mémoire + Jury
S.6	UE 5-7 / LOL-CD UE optionnelle	Vendredi 26 janvier 2024	Avant 16h	Salles TD	Ateliers Qualité de vie en formation Participation active	LOL - CD	Formateur référent pédagogique
S.6	UE 6.2 / CD Anglais	Lundi 29 avril 2024	9h – 17h	CDI	Ecrit individuel Remis avec MEFEI	CD + Mme DUNAS	Mme FORD

## 📅 Calendrier IFSI Session 2



Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

### CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE 2023/2024 IFSI CH Agen-Nérac – Session 2

SEMESTRE	UE /REFERENT	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S1	UE 2.10/ SB Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Mercredi 3 avril 2024	Dépôt avant 14h	0	Réajustement Ecrit individuel Dépôt numérique / e-notitia	Formateurs	Formateurs
S1	UE 3-1 / CL Raisonnement et démarche clinique ide	Vendredi 5 avril 2024	08h30 12h30	2 salles TD	Réajustement Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 4-1 / OB Soins de confort et de bien-être (restitution analyse)	vendredi 5 avril 2023	14h 16h00	2 salles TD	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 5-1 / MV Accompagnement de la personne dans la réalisation des soins quotidiens	Vendredi 5 avril 2024	08h30 – 12h30	2 salles TD	Réajustement Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S1	UE 6-1 /SB Méthodes de travail	Mercredi 3 avril 2024	Dépôt avant 16h	0	Réajustement Fiche de lecture en traitement de texte Envoi sujet numérique le 27/03/24	SB	Réfèrent pédagogique IFSI
S1	UE 6-2 / MV-CD Anglais	Avant le jeudi 4 avril 2024	18h00	0	Participation active English word	MV-CD	English Word
SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S3	UE 1-2 / KB Santé publique	Lundi 11 mars 2024	14h00	0	Réajustement Ecrit en group Dépôt e-notitia	KB	Formateurs
S3	UE 3-2 / JEM Projet de soins infirmiers	Lundi 11 mars 2024	13h30/15h30	3 salles	Réajustement Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
S3	UE 3-3 / NV Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Lundi 11 mars 2024	13h30/15h30	3 salles	Réajustement Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
S3	UE 4-2 / LP Soins relationnels	Lundi 11 mars 2024	15h30 / 17h30	1 salles	Entretien infirmier	Formateurs	Formateurs
S3	UE 4-6 / KB Soins éducatifs et préventifs	Lundi 11 mars 2024	15h00	0	Réajustement Ecrit individuel	KB	Formateurs



Chaque étudiant doit être présent 30 minutes avant le début de l'épreuve.

S3	UE 5-3 / MB Communication, conduite de projet	Lundi 11 mars 2024	13h30/15h30	3 salles	Dépôt e-notitia Réajustement Oral en groupe restreint	Formateurs	Formateurs
----	--------------------------------------------------	--------------------	-------------	----------	-------------------------------------------------------------	------------	------------



S3	UE 6-2 / MB-CD Anglais	Vendredi 15 Mars 2023	14h00- 15h00	0	Plateforme englishworld	MB-CD	Englishworld
----	---------------------------	-----------------------	-----------------	---	----------------------------	-------	--------------

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S5	UE 3.3 / NV Rôles infirmiers, organisation du travail et inter-professionnalité	Lundi 11 mars 2024	14 h	0	Réajustement Ecrit individuel Dépôt numérique e-notitia	NV	Formateurs
S5	UE 4-2 / LP Soins relationnels	Mardi 12 mars 2024	13h30 – 15h30	1 salle TD	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S5	UE 4-4 / LB Thérapeutiques et contributions au diagnostic médical	Lundi 18 mars 2024	8h30-17h30	4 salles de TP	Injection dans CIP en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S5	UE 4-7 / CL Soins palliatifs et de fin de vie	Lundi 11 mars 2024	14h00-15h30	2 salles TD	Ecrit individuel	CL	Formateurs
S5	UE 5-5 / CD Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Vendredi 15 mars 2024	8h30 – 12h30	2 salles TD	Réajustement Ecrit en groupe sur table	CD	Formateurs
S5	UE 5-7 / CD-LOL Optionnelle	Vendredi 26 janvier 2024	8h30-12h30	Salles TD	Exposé oral	LOL CD	Formateurs
S5	UE 6-2 / CD Anglais	Vendredi 15 mars	14h– 15h30		Ecrit individuel sur	CD	Mme Ford

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S.2	UE 3-1 / ALT Raisonnement et démarche clinique infirmière	Lundi 1 juillet 2024	9h00-13h00	2 salles TD	Réajustement Oral individuel	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 3-2 / BA Projet de soins infirmier	Lundi 1 juillet 2024	9h00-13h00	2 salles TD	Réajustement Oral individuel	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 4-2 / OB Soins relationnels	Mardi 2 juillet 2024	14h30-16h00	1 salle TD/TP	Oral en groupe	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 4.3 / MV Soins d'urgence	/	/	/	/		
S.2	UE 4-4 / SB Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Lundi 1 juillet 2024	13h30-17h00	4 salles de TP	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S2	UE 4-5 / OB Soins infirmiers et gestions des risques	Lundi 1 juillet 2024	13h30-14h30	1 salle TD	Ecrit individuel sur table	Formateurs	Formateurs
S.2	UE 5-2 / MV Evaluation d'une situation clinique	Lundi 1 juillet 2024	9h00-13h00	2 salles TD	Réajustement Oral individuel	Formateurs	Formateurs

SEMESTRE	UE	DATES	HEURES	SALLE(S)	MODALITES	SURVEILLANCE	CORRECTEURS
S.4	UE 3-5 / KB Encadrement de professionnels de soins	Mercredi 3 juillet 2024	14h00		Réajustement Ecrit individuel Dépôt e.notitia	KB	Formateurs
S.4	UE 4-3 / NV Soins d'urgence	Jeudi 4 juillet 2024	14h à 16h	GS1/GS2	Ecrit en groupe sur table	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 4-4 / JEM Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Mardi 2 juillet 2024	13h30-18h	4 salles de TP	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	Formateurs	Formateurs
S.4	UE 4-5 / NV Gestion des risques	Jeudi 4 juillet 2024	11h à 12h	Gs1/gs2	Ecrit individuel sur table	2 salles TD	Formateurs
S.4	UE 4-6 / KB Soins éducatifs et préventifs	Mercredi 3 juillet 2024	15h-17h	2 salles TD	Réajustement Oral de groupe	0	Formateurs
S.4	UE 5-4 / MB Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Mercredi 3 juillet 2024	15h-17h		Réajustement Oral de groupe	Formateurs	Formateurs



**CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS  
UNIVERSITAIRES SEMESTRES 1-3-5  
ANNEE 2023/2024**

SEMESTRE	UE	DATES	Modalité d'évaluation	HORAIRE (temps univ+ IFSI)
S1 20 points IFSI	UE 2.10 Infectiologie – Hygiène	<i>A la convenance des IFSI</i>	Analyse de situation rencontrée en stage	A la convenance des IFSI
S1 20 points Fac	UE 2.1 Biologie Fondamentale	<b>Jeudi 21/12/2023</b> <i>Durée 45mn</i>	QCM	9h/9h45 (10h)
S1 12 pts Fac 8 points IFSI	UE 2.2 Cycles de la vie	<b>Lundi 22/01/2024</b> <i>Durée 2h</i>	QCM	8h30/10h30 (11h10)
S1 10 points Fac 10 points IFSI	UE 1.3 Législation	<b>Lundi 22/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM	11h30/12h30 (12h50)
S1 20 points Fac	UE 1.1 Psychosociologie	<b>Lundi 22/01/2024</b> <i>Durée 1h30</i>	QCM à partir d'un texte	15h/16h30 (17h)
S1 Propre à chaque université. BX : 10 pts fac 10 pts IFSI	UE 2.4 Processus traumatiques	<b>Mardi 23/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM	9h/10h (10h20)
S1 15 points Fac 5 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	<b>Mardi 23/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM à partir de cas cliniques	10h45/11h45 (12h05)
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.5 Processus inflammatoires	<b>Vendredi 26/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM	8h/9h (9h20)
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	<b>Vendredi 26/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM à partir de cas cliniques	9h45/10h45 (11h05)
S3 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.8 Processus obstructifs	<b>Vendredi 26/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM enrichis	11h30/12h30 (12h50)
S5 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.6 Processus psychopathologiques	<b>Vendredi 19/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM	9h/10h (10h20)
S5 Propre à chaque université/ifsi	UE 2.9 Processus tumoraux	<b>Vendredi 19/01/2024</b> <i>Durée 1h</i>	QCM Ex Région	10h45/11h45 (12h05)
S5 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.11 Pharmacologie	<b>Vendredi 19/01/2024</b> <i>Durée 2h</i>	QCM A partir de cas cliniques	13h30/15h30 (16h10)



**CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS  
UNIVERSITAIRES – Semestres 2 et 4 - Session 1**

**ANNEE 2023/2024**

**Le contenu et la longueur des épreuves doivent être adaptés à leur durée**

SEMESTRE	UE	DATES	MODALITE FAC	HORAIRE (Temps Univ+ IFSI)
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.3 Santé maladie, handicap	Lundi 27/05/2024 <i>Durée 1h</i>	QCM	8h30/9h30 <i>(9h50)<sup>1</sup></i>
S2 20 points	UE 1.1 Psychosociologie	Lundi 27/05/2024 <i>Durée 1h30</i>	QCM à partir d'une situation	10h15/11h45 <i>(12h15)</i>
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 1.2 Santé publique économie de la santé	Lundi 27/05/2024 <i>Durée 1h30</i>	QCM	13h30/15h <i>(15h 30)</i>
S2 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.6 Psychopathologie	Lundi 27/05/2024 <i>Durée 1h</i>	QCM à partir de cas cliniques	16h15/17h15 <i>(17h35)</i>

S4 20 points	UE 1.3 Droit- Ethique Déontologie <u>Correction IFSI</u>	Travail en groupes Restreints <u>Remise sujet :</u> Lundi 03/06/2024 14h	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique	<u>Restitution :</u> Lundi 10/06/2024 Avant 16h
S4 10 points Fac 10 points IFSI	UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs	Lundi 10/06/2024 <i>Durée 1h</i>	QCM	8h30/9h30 <i>(9h50)</i>
S4 20 points	UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche <u>Correction IFSI</u>	Lundi 10/06/2024 <i>Durée 2h</i> <u>Remise du texte</u> le lundi 03/06/2024 à <u>14h</u>	Epreuve écrite individuelle anonyme sur table : analyse d'un article de recherche à partir d'une grille de lecture validée reprenant le format d'un résumé selon la méthodologie IMReD	10h15/12h15 <i>(12h55)</i>

**CALENDRIER PREVISIONNEL  
DES EVALUATIONS UNIVERSITAIRES**

**ANNEE 2023/2024**

2eme SESSION

SEMESTRE	U.E.	Date	Heures
S1	UE 2.10 Hygiène <u>Correction IFSI</u>	A la convenance des IFSI	A la convenance des Instituts
S1	UE 2.2 Cycles de la vie	Jeu.02/05/2024	9h/11h (11h40)
S.1	UE 2.11 Pharmacologie	Jeu. 02/05/2024	14h/15h (15h20)
S1	UE 2.4 Processus traumatiques	Jeu 02/05/2024	15h45/16h45 (17h25)
S1	UE 1.1 Psycho/socio	Ven. 03/05/2024	8h30/10h (10h30)
S1	UE 2.1 Biologie fondamentale	Ven. 03/05/2024	10h45/11h30 (11h45)
S.1	UE 1.3 Droit-Ethique-Déontologie	Ven.03/05/2024	13h/14h (14h20)
S.2	UE 2.6 Psychopathologie	Lun.08/07/2024	9h/10h (10h20)
S.2	UE 2.3 Santé Maladie Handicap	Lun.08/07/2024	11/12h (12h20)
S.2	UE 1.1 Psychosocio anthropologie	Lun.08/07/2024	13h30/15h (15h30)
S.2	UE 1.2 Santé Publique	Lun.08/07/2024	15h45/17h15 (17h45)
S.3	UE 2.8 Processus obstructifs	Mar.30/04/2024	8h/9h (9h20)
S 3	UE 2.11 Pharmacologie	Mar.30/04/2024	9h40/10h40 (11h)
S 3	UE 2.5 Processus infectieux	Mar. 30/04/2024	11h15/12h15 (12h35)
S 4	UE 2.7 Processus dégénératifs	Jeu.04/07/2024	9h/10h (10h20)
S 4	UE 3.4 Initiation à la Recherche <u>Correction IFSI</u>	Envoi texte 28/06/2024 Epreuve Ven.05/07/2024	14h30/16h30 (16h40)
S 4	UE 1.3 Ethique-Déontologie <u>Correction IFSI</u>	Envoi du sujet Ven.28/06/2024 Restitution Ven.05/07/2024 avant 16h	
S.5	UE 2.11 Pharmacologie	Lun.29/04/2024	8h15/10h15 (10h55)
S.5	UE 2.6 Psychopathologie	Lun.29/04/2024	11h30/12h30 (12h50)
S 5	UE 2.9 Processus tumoraux	Lun.29/04/2024	14h15/15h15 (15h35)

## 9. LES PROJETS DEVELOPPES AU SEIN DE L'INSTITUT

### 9.1 La démarche projet avec les partenaires

- ✚ Service sanitaires des étudiants en santé
- ✚ Actions de santé publique : octobre rose et mars bleu, vaccination, campus sans tabac, Santé mentale, Activité physique.
- ✚ Exercice de Simulation préfectorale
- ✚ Education Thérapeutique – aidants et associations usagers
- ✚ Tutorat et Partenaires de stage
- ✚ Organisation d'un forum emploi
- ✚ Journées portes ouvertes informations et Attractivité des formations

### 9.2 La démarche projet au sein de l'institut

L'équipe pédagogique s'est inscrite dans une démarche projet concernant plusieurs dispositifs de formation. En effet, il est toujours intéressant de réaliser une réflexion collective à propos de référentiels pédagogiques. Ainsi, la directrice a proposé à chaque formateur de s'inscrire dans cette démarche et de piloter les projets inhérents à différentes thématiques. Les formateurs référents de projet ont proposés un dispositif formalisés.

Chaque projet est décliné sous forme de fiche projet :

- **Projets réactualisés**
  1. Mémoire et ateliers coopératifs
  2. Simulation en santé
  3. Handicap
  4. APP
  5. Suivi de stage
  6. Laïcité
- **Projets reconduits**
  1. Raisonnement clinique
  2. Suivi de stage
  3. Calculs de doses
  4. Education thérapeutique
  5. Service sanitaire des étudiants en santé
  6. Soins relationnels
  7. Projet Unités d'intégration
  8. Interprofessionnalité
  9. Prévention des risques liés à l'activité physique
  10. Vieillesse
- **Projets en cours de réalisation**
  1. E santé
  2. Santé environnementale
  3. Compétences psychosociales
  4. Bien être

# ANNEXE ORGANIGRAMME

<b>DIRECTION</b>					
Catherine CHAZOTTES					
<b>ADJOINTE DE DIRECTION IFSI / IFP ET STAGE /</b>			<b>ADJOINTE DE DIRECTION IFAS / IFAP / IFA / DEMARCHE QUALITE</b>		
Ghislaine VERGNES			Marielle BUOSI		
<b>SECRETARIATS D'ACCUEIL ET DE FORMATION</b>					
<b>OF VAE DEMARCHE QUALITE</b>	<b>INFIRMIERE PUER AMBULANCIER</b>	<b>INFIRMIERE</b>		<b>ACCUEIL</b>	<b>AIDE-SOIGNANTE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>
Camille SARRAT	Paola MISS	Maria FERREIRA	En cours de recrutement	Vanessa VICTORIN	Véronique MICHELENA - Nathalie ASTIER
<b>OFFRE DE FORMATION - VAE QUALIOPI</b>					
<b>FORMATEURS - INTERVENANTS IFP / IFSI / IFAS / IFAP / IFA</b>					
<b>COORDONNATRICE</b>		<b>COORDONNATRICES STAGE IFP / IFSI</b>		<b>COORDONNATEUR STAGE IFAS / IFAP / IFA</b>	
Marielle BUOSI		Corinne LAPLAUD - Laurence OMPRARET		Vincent CHIODI-SCHROEDER	
<b>COORDONNATRICE IFP</b>		<b>COORDONNATEURS IFSI</b>		<b>COORDONNATRICES IFAS / IFAP / IFA</b>	
Laurence PEREIRA		Catherine DREGE - 3ème année Murielle BLASCO - 2ème année Mickaël VILLIERS - 1ère année Laurence OMPRARET - Suivi Apprentissage		Eve-Marie BERNARD Angélique THEVENIAULT	
<b>REFERENTE VAE AS</b>	<b>FORMATRICE IFP</b>	<b>FORMATEURS IFSI</b>		<b>FORMATEURS IFAS / IFAP / IFA</b>	
Nathalie RABENANDRASANA	Laurence PEREIRA	ABDERRAHMANI Besma BARREIRA Olivia BEYER Karine BOUSQUET Laure GILES Valérie GUINDEUIL Gaëlle JOURDAIN Véronique LE TUTOUR Alexandra MOISY Jeanne-Emilie PEREIRA Laurence VEDEL Nathalie		GIRAUD Thomas GUERIN Mathilde LANGLADE Séverine MANCHES Christelle RABENANDRASANA Nathalie	
<b>REFERENTE VAE AP</b>					
Mathilde GUERIN					
<b>DOCUMENTATION</b>					
Magali DUNAS					
<b>REFERENTS HANDICAP</b>					
Olivia BARREIRA - Magali DUNAS - Séverine LANGLADE					
<b>LOGISTIQUE</b>					
Entretien prestataire					

Cycle de validation			
Rédaction	Vérification	Approbation	Modification
<i>Direction</i>	<i>Nom(s), Fonction(s), Date(s) :</i> CHAZOTTES Catherine	21/06/2022	03/11/2023